



DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 2 avril 2024

Nombre de conseillers
en exercice : 39

Quorum : 20

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 26

Nombre de représentés : 07

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 26

Nombre de représentés : 07

Nombre de votants : 33

OBJET

Affaire n° 2024-051

CRÉATION DE POSTES AU SEIN
DES SERVICES COMMUNAUX

MISE A JOUR DU TABLEAU DES
EFFECTIFS

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal
a été faite et affichée le 25 mars 2024.

- la liste des délibérations a été
affichée à la porte de la mairie le 3
avril 2024.

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le
mardi 2 avril, le conseil municipal de Le Port s'est réuni à
l'hôtel de ville, après convocation légale sous la présidence
de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick
Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint,
Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème}
adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid
Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe,
Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème}
adjoint, Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-
Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry
Hippolyte, M. Jean-Max Nagès, Mme Danila Bègue, Mme
Brigitte Cadet, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois,
Mme Sophie Tsiavia, Mme Garicia Latra Abélard, Mme
Véronique Bassonville, Mme Honorine Lavielle, Mme
Aurélié Testan, M. Sergio Erapa et Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés : M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint par
Mme Mémouna Patel, Mme Claudette Clain Maillot par
Mme Karine Mounien, M. Fayzal Ahmed Vali par Mme
Annick Le Toullec, M. Alain Iafar par M. Jean-Paul Babef,
M. Didier Amachalla par Jean-Claude Adois, Mme
Barbara Saminadin par Mme Véronique Bassonville, Mme
Paméla Trécasse par M. Wilfrid Cerveaux.

Arrivée(s) en cours de séance : Néant.

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absents : M. Patrice Payet, Mme Gilda Bréda, Mme
Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber et
Mme Patricia Fimar.

.....
.....

LE MAIRE



Olivier HOARAU

Affaire n°2024-051

CRÉATION DE POSTES AU SEIN DES SERVICES COMMUNAUX MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Fonction publique et notamment ses articles L313-1 et L332-8 ;

Vu le Décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pouvoir les emplois permanents de la Fonction Publique ouverts aux agents contractuels ;

Vu le rapport présenté en séance ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

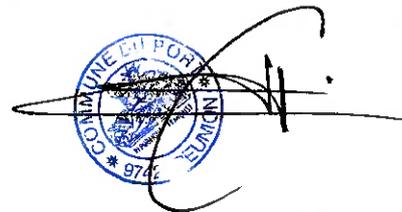
Article 1 : d'autoriser la création des postes sur emplois permanents listés au tableau présenté en annexe ;

Article 2 : de modifier en conséquence le tableau des effectifs ;

Article 3 : d'inscrire au budget les crédits correspondants ;

Article 4 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU

CREATION DE POSTES AU SEIN DES SERVICES COMMUNAUX

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du conseil municipal sur la création de postes au sein des services municipaux de la ville de Le Port.

Le Maire expose que conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Il propose de mettre à jour le tableau des effectifs pour tenir compte des mouvements de personnel et de procéder à l'ouverture des postes sur emplois permanents listés au tableau joint en annexe .

Ces emplois sont ouverts aux fonctionnaires relevant du ou des cadre(s) d'emplois, précisés pour chacun des postes créés. La quotité de temps de travail (temps complet ou non complet), les fonctions, la catégorie hiérarchique et le(s) grade(s) correspondants sont définis au tableau annexé.

Sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté, chacun de ces emplois pourra être occupé par un agent contractuel pour le motif défini au tableau, lequel indique également la nature des fonctions, le niveau de recrutement et de rémunération de l'agent contractuel.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

Il est demandé au conseil municipal :

- d'autoriser la création des postes sur emplois permanents listés en annexe ;
- de modifier en conséquence le tableau des effectifs ;
- d'inscrire au budget les crédits correspondants ;
- d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Avril 2024

Publié le 09/04/2024

Structure : Ouverture au recrutement contractuel
ID : 974-219740073-20240402-DL_2024_051-DE



Réf			Effectif	Nature de l'emploi	Intitulé du poste	Filière	Cadre d'emploi	Cat	Grade de recrutement	Durée hebdomadaire de service	Nature des fonctions	Stru d'aff	Structure
14	4	2024	1	Permanent	Chef de projets éducatifs	Administrative	Rédacteur	B	Rédacteur - Rédacteur ppal 1e /2e classe	Temps complet - 35h	Coordonner la mise en œuvre des projets éducatifs, à destination des élèves, en lien avec la communauté éducative et les partenaires institutionnels et associatifs. Mettre en œuvre les projets et actions validés dans le cadre des dispositifs spécifiques portés en propre par la ville et en assurer le suivi, de la programmation à l'évaluation Accompagner et suivre les actions portées par d'autres acteurs en partenariat avec la ville	Direction de la vie éducative	Fondement : L332-8, 2° CGFP Motif : besoins du service en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire Nature des fonctions : définie précédemment Niveau de recrutement : Cat B Niveau de rémunération : par référence aux échelles de rémunération afférentes aux grades de recrutement
15 16	4	2024	2	Permanent	Agent de maintenance et d'exploitation des équipements sportifs	Technique	Adjoint technique	C	Adjoint technique - Adjoint technique ppal 1e /2e classe	Temps complet - 35h	Assurer la surveillance des équipements sportifs et des usagers, Accueillir les différents publics. Effectuer les travaux d'entretien et de premières maintenances des équipements et des matériels sportifs. Renseigner les différents publics sur les équipements et leur fonctionnement, orienter les usagers; Faire respecter le planning des manifestations, le règlement intérieur ...	Direction des sports	Fondement : L332-8, 2° CGFP Motif : besoins du service en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire Nature des fonctions : définie précédemment Niveau de recrutement : Cat C Niveau de rémunération : par référence aux échelles de rémunération afférentes aux grades de recrutement
17 18	4	2024	2	Permanent	Educateur de rue	Animation	Animateur	C	Adjoint d'animation - Adjoint d'animation ppal 1e /2e classe	Temps complet - 35h	Recueillir les informations sur la situation des personnes en situation de fragilité. Déterminer un mode d'intervention socio-éducatif avec la personne et/ou un accompagnement avec les acteurs sociaux. Organiser et mettre en place des actions socio-éducatives pour un public en difficulté Repérer les groupes et les observer - Etablir une relation de confiance. Proposer un accompagnement. Lever les freins périphériques : socialisation, addiction, ouverture des droits sociaux,...Mener un travail systémique environnement familial, quartier, école...	Direction de la Réglementation, de la Prévention, de la Tranquillité et de la Sécurité Publiques	Fondement : L332-8, 2° CGFP Motif : besoins du service en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire Nature des fonctions : définie précédemment Niveau de recrutement : Cat C Niveau de rémunération : par référence aux échelles de rémunération afférentes aux grades de recrutement
19	4	2024	1	Permanent	Agent polyvalent d'accueil Médiateur	Administrative Technique	Adjoint technique Adjoint administratif	C	Adjoint administratif - Adjoint administratif ppal 1e /2e classe Adjoint technique - Adjoint technique ppal 1e /2e classe	Temps complet - 35h	Assurer l'accueil physique et téléphonique du public, analyser les demandes et les besoins. Participer au soutien logistique des agents du service - Participer à certaines activités spécifiques suivant les besoins du service et de la direction. Assurer une veille préventive, la sécurité ainsi que la résolution des situations conflictuelles entre individus ; Consolider le lien social.	Direction Générale adjointe Vie Locale	Fondement : L332-8, 2° CGFP Motif : besoins du service en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire Nature des fonctions : définie précédemment Niveau de recrutement : Cat C Niveau de rémunération : par référence aux échelles de rémunération afférentes aux grades de recrutement
20	4	2024	1	Permanent	Gestionnaire carrière-paie	Administrative	Adjoint administratif - Rédacteur	B/C	Adjoint administratif - Adjoint administratif ppal 2e cl./1e cl. Rédacteur - Rédacteur ppal 1e /2e classe	Temps complet - 35h	Appliquer et gérer, à partir des dispositifs législatifs et réglementaires, l'ensemble des processus des déroulements de la carrière et de la paie. Rédiger les actes administratifs, les courriers et notes ; Préparer, suivre, encadrer, exécuter et mandater la paie ; Constituer, gérer et mettre à jour le fichier du personnel ; Gérer le temps de travail (congés, temps partiel, arrêts de travail) ; Accueillir et informer les agents ; Participer à la procédure disciplinaire	Direction des ressources humaines	Fondement : L332-8, 2° CGFP Motif : besoins du service en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire Nature des fonctions : définie précédemment Niveau de recrutement : Cat B et C Niveau de rémunération : par référence aux échelles de rémunération afférentes aux grades de recrutement